

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02134 Numéro SIREN : 833 188 907 Nom ou dénomination : A2MA
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2021 sous le numéro de dépôt B2021/015874

A2MA
Société par actions simplifiée
au capital de 950 euros
Siège social : 44 place Saint Jean
83500 LA SEYNE SUR MER
833 188 907 RCS TOULON

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

du 24 Septembre 2021

Proposition de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant 62 864,89 euros de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice 62 864,89 €

Autres réserves : 62 864,89 €

Le poste autres réserves après affectation du résultat de 2021 présente un solde 157 785.07 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, aux cours de trois derniers exercices.

Certifié conforme
Julien MATHEY



Société A2MA
44 PLACE SAINT JEAN
83500 LA SEYNE SUR MER

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

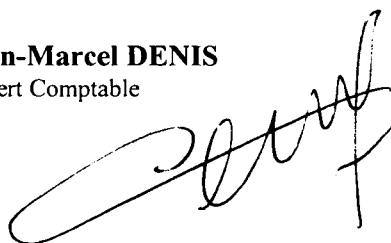
- Les comptes annuels

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL
SIGNATURE



Fait à TOULON
Le 24/09/2021

Jean-Marcel DENIS
Expert Comptable



AUDIT & CO
227 Rue Jean JAURES

83000 TOULON
04.98.01.66.88

Société A2MA

44 PLACE SAINT JEAN

83500 LA SEYNE SUR MER

COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2021

	Pages
- <i>Bilan Actif - Passif Liasse 2033-A</i>	1
- <i>Compte de résultat Liasse 2033-B</i>	2 et 3
- <i>Annexe</i>	4 à 10

AUDIT & CO

227 Rue Jean JAURES

83000 TOULON

04.98.01.66.88

Désignation de l'entreprise		Société A2MA		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		44 PLACE SAINT JEAN		83500 LA SEYNE SUR MER	
Numéro SIRET *		8 3 3 1 8 8 9 0 7 0 0 0 1 2			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 2 1	
				Exercice N-1 clos le 3 1 0 3 2 0 2 0	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	3 540	016	3 540
	Immobilisations corporelles *	028	58 300	030	19 159
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
	Total I (5)	044	61 840	048	22 699
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060	71 437	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068	11 800	070	11 800
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	107 445	074	107 445
	Valeurs mobilières de placement	080	20 020	082	20 020
	Disponibilités	084	11 543	086	11 543
	Charges constatées d'avance *	092	524	094	524
	Total II	096	222 768	098	222 768
Total général (I+II)	110	284 608	112	22 699	
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	950	120	950
	Ecart de réévaluation	124		124	
	Réserve légale	126	95	126	95
	Réserves réglementées *	130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	94 650	132	44 486
	Report à nouveau	134		134	
	Résultat de l'exercice	136	62 865	136	50 164
	Provisions réglementées	140		140	
	Total I	142	158 560	142	95 695
	Provisions pour risques et charges	154		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	38 291	156	52 411
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	45 655	166	27 235
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	19 403	172	14 312
	Produits constatés d'avance	174		174	
	Total III	176	103 349	176	93 958
Total général (I + II + III)	180	261 909	180	189 653	
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Page 3

Désignation de l'entreprise : Société A2MA

31/03/2021

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 261 908.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 335 923.43 Euros et dégageant un bénéfice de 62 864.89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 540		
Installations générales agencements aménagements divers	57 296		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 004		
TOTAL	58 300		
TOTAL GENERAL	61 840		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 540	3 540
Installations générales agencements aménagements divers			57 296	57 296
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 004	1 004
TOTAL			58 300	58 300
TOTAL GENERAL			61 840	61 840

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 655	885		3 540
Installations générales agencements aménagements divers	13 125	5 731		18 856
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	202	101		303
TOTAL	13 327	5 832		19 159
TOTAL GENERAL	15 982	6 717		22 699

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	885				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 731				
Matériel de bureau informatique mobilier	101				
TOTAL	5 832				
TOTAL GENERAL	6 717				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	11 800	11 800	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 878	6 878	
Débiteurs divers	100 567	100 567	
Charges constatées d'avance	524	524	
TOTAL	119 768	119 768	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10 468	10 468		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	27 822	23 842	3 981	
Fournisseurs et comptes rattachés	45 655	45 655		
Personnel et comptes rattachés	5 394	5 394		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 392	5 392		
Impôts sur les bénéfices	2 270	2 270		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 658	3 658		
Autres impôts taxes et assimilés	673	673		
Autres dettes	2 015	2 015		
TOTAL	103 349	99 368	3 981	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	23 770			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTION	1.0000		2 000	1 050	950

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	9 495
Total	9 495

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENT PROD NON ENCORE FACTURE	
- factuures retrocessions	9 495
Total	9 495

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 986
Dettes fiscales et sociales	6 862
Total	30 851

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS SUR PRET	
- INTERETS EMPRUNTS & DETTES	3
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	
- AGO 2020/2021	936
- FRAIS CHANCELLERIE S/AGO	40
- FRAIS DEPOT GREFFE	51
- DJO GLOBAL	5 873
- ACHATS 5.5%	5 084
- ACHATS 20	994
- FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	32
- LOCATIONS IMMOBILIERES	2 775
- ACHAT ETUDE ET SERVICES	17
- ELECTRICITE 20%	47
- FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	33
- ABM SUD	8 105
DETTES PROV CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	3 413
PERSONNEL - AUTRES CH A PAYER	
- PRIME DE FIN ANNEE	1 700
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	1 076
ETAT CHARGES A PAYER	
- CFE 2018 = 67€	31
TA ET FPC	642
Total	30 851

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	524
Total	524

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE			
- ASSURANCE	303		
CHARGES COMPTAB.D'AVANCE			
- MEDECINE DU TRAVAIL	148		
- FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	6		
- LEASECOM	67		
Total	524		

Le 15/07/2021
PACE Emmanuelle PRESIDENT

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	4
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	4
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	4
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	5
Etat des amortissements	5
Etat des échéances des créances et des dettes	6
Composition du capital social	6
Evaluation des amortissements	6
Evaluation des matières et marchandises	6
Evaluation des créances et des dettes	7
Disponibilités en Euros	7
Produits à recevoir	7
Détail des produits à recevoir	8
Charges à payer	8
Détail des charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
Détail des charges constatées d'avance	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

A2MA
Société par actions simplifiée
au capital de 950 euros
Siège social : 44 place Saint Jean
83500 LA SEYNE SUR MER
833 188 907 RCS TOULON

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31
MARS 2021**

Madame PACE Emmanuelle présidente de la Société SAS A2MA a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2021, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'activité principale de notre société est la vente et la location de matériel médical et paramédical.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

**EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET
PERSPECTIVES D'AVENIR**

L'activité est stable nous sommes optimistes pour 2021/2022

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 :

Le chiffre d'affaires NET. s'est élevé 335 923 euros
Le total des produits d'exploitation s'élève à 336 000 euros;
Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 270 708 euros
Le résultat d'exploitation ressort à 65 292 euros ;
Le montant des traitements et salaires s'élève à 40 166 euros
Le montant des charges sociales s'élève à 11 502 euros
L'effectif salarié moyen s'élève à .2. Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu des éléments ci-dessus le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 62 864,89 euros

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 62 864,89 euros de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice 62 864,89 €

Autres réserves : 62 864,89 €

Le poste autres réserves après affectation du résultat de 2021 présente un solde de 157 785.07 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, aux cours de trois derniers exercices .

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

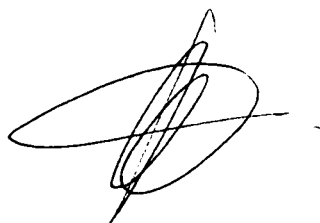
CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, il est rappelé les conventions intervenues entre la Société et son Président et qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'associé unique :

Madame La présidente

ANNEXE 1 : BILAN

ANNEXE 2 : COMPTES DE RESULTAT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' or similar character with a horizontal line extending to the right.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 540	3 540		885	885	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	58 300	19 159	39 141	44 973	5 832	12.97
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	61 840	22 699	39 141	45 858	6 717	14.65
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	71 437		71 437	72 675	1 238	1.70
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	11 800		11 800	2 314	9 486	409.95
	Autres créances	107 445		107 445	52 062	55 382	106.38
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	20 020		20 020	5 002	15 018	300.24
	Disponibilités	11 543		11 543	11 742	199	1.70
	Charges constatées d'avance (3)	524		524		524	
	Total III	222 768		222 768	143 795	78 973	54.92
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	284 608	22 699	261 909	189 653	72 256	38.10

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2021 12	Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 950) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	950	950		
	Réserves				
	Réserve légale	95	95		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	94 650	44 486	50 164	112.76
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	62 865	50 164	12 701	25.32
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	158 560	95 695	62 865	65.69
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	27 825	51 536	23 711	46.01
	Concours bancaires courants	10 466	875	9 590	NS
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 655	27 235	18 420	67.63
	Dettes fiscales et sociales	17 388	10 906	6 482	59.44
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 015	3 406	1 391	40.84
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	103 349	93 958	9 391	9.99
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	261 909	189 653	72 256	38.10

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

99 368 87 458

Jean-Marcel DENIS
Expert comptable diplômé
Gérant

Greffe du Tribunal de Commerce
140 av Mar Leclerc
83000 TOULON CEDEX 09

Le 08/11/2021,

Madame, Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joints, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants savoir :

- Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31/03/2021 ;
- Le rapport de gestion ;
- L'affectation du résultat décidée par l'associé unique ;
- Un chèque pour chaque société de 45,20 Euros

Pour la société : A2MA

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Jean Marcel DENIS
Expert-comptable

